L'ABEILLE.

Journal Officiel de l'Etat et de la Ville,
IMPRIME PAR JEROME BAYON.
NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 4 JANVIER 1836.

La législature de la Louisiane, doit commencer aujourd'hui la seconde session de sa douzième assemblée. Les premières choses importante dont elle aura à s'occuper sont la nomination d'un sénateur au Congrès en remplacement de M. Charles Gayarré: Cette place est d'un intérêt important que nous ne saurions trop recommander à nos législateurs de mettre de côté tout esprit de parti, et de réunir leurs suffrages sur celui des candidats qui leur offriront le plus de garanties.

Pendant le cours de cette session les colonnes de cette feuille seront ouvertes aux membres de la Législature; nous nous ferons un vrai plaisir de nous rendre l'organe de leurs sentimens, et de les communiquant à nos constituans et au public. Nous-même nous donnerons des rapports réguliers des séances, dans lesquels notre premier soin sera de faire ressortir la conduite de ceux des membres qui auront proposé ou soutenu des mesures d'un intérêt général.

Le bruit circulait hier soir, que M. Pageot, secrétaire de la légation française aux Etats-Unis, avait été rappelé par son gouvernement. Nous croyons cette nouvelle prématurée, d'autant que les derniers journaux de Washington n'en parlent point, et n'avaient pas même connaissance du départ de M. Barton. Nous savons d'ailleurs qu'il n'était arrivé aucun navire d'Europe à New-York à la date du 21, au matin.

Nos lecteurs trouveront dans la partie anglaise de ce journal un plan de cette partie de la ville de New-York qui vient d'être la proie des flammes. Les teintes en noir représentent tout ce qui a été brûlé.

Nouvelles d'Europe.

DE DOUZE JOURS PLUS RECENTES.

Le navire *Mosart*, parti de Liverpool le 14 novembre, est arrivé ici hier après-midi: nous avons obtenu des journaux de Londres du 13, et de Liverpool du 12, d'où nous avons extrait les articles les plus importants.

Extrait du *Gores' General Advertiser de Liverpool*, 12 nov.

M. Barton, le chargé d'affaires américain, a formellement demandé ses passeports vendredi le 6 de ce mois. Il les a reçu sur-le-champ.

Le M. Pageot, le secrétaire de la légation française à Washington, qui était resté chargé d'affaires lorsque M. Serrurier fut rappelé, a reçu du président l'ordre de quitter le territoire des Etats-Unis.

BOURSE DE PARIS, 9 novembre.

4 heures de l'après-midi.—Les 3 pour cent ont baissé à 81 f 45 c. Mais bientôt après ils remontèrent de nouveau à 81 62 1/2 au grand désappointement des spéculateurs qui avaient compté sur une baisse par le départ du chargé d'affaires des Etats-Unis. Les opérations des banquiers tendent à une hausse, et l'on assure que les ventes continueront.

ESPAGNE.

Extrait de la Sentinelle des Pyrenées du 5 Novembre.

Nous avons reçu la lettre suivante :—

Ce fut, du courant, les 2e. 4e. et 18e. bataillons de cette province étaient en possession de Morentin, Alberin et El Castillo, distantes d'une lieue d'Estella, et ils ont 50 cavaliers à Allo. La colonne du général Aldama avait quitté Puente la Reyna le 31 dernier et marchait sur Lerin et Lerruz. Nous sommes assurés que D. Carlos occupait Salvatierra le 30. Nous ne savons pas si le prétendant aura assez de mousquets pour armer les troupes qu'il a ici, mais nous sommes informés que toutes les forces, depuis l'âge de 17 ans jusqu'à 26 ayant reçu l'ordre de marcher sur Gomi étaient réunis en cet endroit le 1er. du courant. Le 30 oct., 130 blessés carlistes furent transportés à l'Hôpital d'Irache.

LONDRES, 8 novembre.

Les nouvelles du Nord sont très satisfaisantes. La présence de Mina en Catalogne a excité le plus grand enthousiasme et développé toute l'activité des braves Catalans; Cordova a produit le même effet en paraissant à la tête de son armée. Un seul esprit paraît à présent diriger les affaires de la monarchie espagnole; partout les troupes se portent en masse sur les malheureuses frontières du Nord, théâtre de la guerre civile. Plus de 30,000 hommes marchent sur la Navarre, la Biscaye et la Catalogne, et doivent être maintenant arrivés à leur destination, et peuvent communiquer avec les légions de France, d'Angleterre et de Portugal, de manière que, malgré la saison, nous devons nous attendre à apprendre bientôt que don Carlos a repassé les Pyrenées et sauvé sa personne.

Le *Journal de Paris*, si Carliste il y a quelque tems dit à présent: la discorde règne dans le camp du prétendant; qui vient de casser Eguia qu'il avait nommé quelque tems avant au commandement en chef en remplacement d'Iturralde. Eguia, dit-on, a fait d'énergiques remontrances à Don Carlos. La popularité dont méritée de Mendizabal s'accroit chaque jour, il a résolu de faire un grand effort pour écraser d'un coup la faction du prétendant.

Les dernières nouvelles annoncent que Mendizabal aura bientôt 100,000 hommes à ses ordres. Cependant Cordova vient d'éprouver un échec; il a été obligé de battre en retraite jusqu'à Salvatierra, et la Junte suivant il doit encore se retirer sur Vittoria. Il paraîtrait que Cordova avait essayé de se rendre maître du grand chemin de Borunda à Vitoria et Pampelune; mais il ne paraît que trop qu'il n'emploie encore assez fort pour obtenir ce résultat. Un bateau à vapeur assez fort pour obtenir ce résultat. Un bateau à vapeur au service de la Reine a capturé récemment un navire qui apportait à Don Carlos 12 pièces de canon et une quantité d'autres armes à feu. La prise a été conduite à St. Sébastien.

La cause de la reine paraît décidément triompher en Espagne. Le plus grand enthousiasme règne non seulement dans la capitale mais encore dans les provinces. 2000 hommes viennent d'arriver à Madrid, et ce n'est que l'avant-garde d'un corps de 8000 volontaires armés et équipés dans l'Estramadure. La majeure partie de la garnison de Madrid a été envoyée au Nord, et de toutes les parties de l'Espagne de nombreux soldats marchent dans cette direction, et selon toute apparence Mendizabal avait dit vrai lorsqu'il annonçait qu'avant peu l'armée de la reine se monterait à 100,000 hommes. On assure positivement que le général Iturralde, le meilleur officier au service de don Carlos, vient d'abandonner sa cause et de passer dans les rangs des soldats de la reine, avec 16 autres officiers. On calcule que vers le 1er. Novembre les forces de la reine seront concentrées sur l'Ebre, et qu'elles obéiront définitivement don Carlos d'Espagne.

Les dernières nouvelles d'Egypte font prévoir que le pacha Mahmoud ne tardera pas à reconnaître ses humbles vassaux sous le Pacha. Suivant toutes les nouvelles du continent, il paraîtrait que les cinq grandes puissances d'Europe vont considérablement réduire leurs armées permanentes.

Nous publions ci-après les résolutions adoptées par l'assemblée tenue le premier de l'an à l'Arcade de Banks, dans le but d'adopter des mesures propres à porter de prompts secours à la ville de New-York, en conséquence de l'incendie affreux qui vient de détruire un de ses quartiers les plus opulents et avec lui les fortunes des plus riches négocians de cette place. Nous approuvons les motifs qui ont engagé les citoyens de la Nouvelle-Orléans à demander au Congrès, soit à titre de prêt sans intérêt, soit en celui de donation une appropriation de tout ou partie de l'excédent du revenu national. L'écho que cette mesure a trouvé dans la plupart des villes du Nord ne prouverait-il pas que c'était la seule que l'on pût adopter pour réparer immédiatement une perte dont le contre coup est de nature à porter la désolation dans tout le commerce des Etats-Unis. La Nouvelle-Orléans, principalement à cause de ses relations étendues avec New-York eut été la première à souffrir de l'incendie de cette dernière ville. Mais cette seule raison ne nous eût pas paru suffisante pour recommander l'appropriation de la part du Congrès général, des *dix millions de piastres* si nous n'avions été persuadé à l'évidence que notre demande était l'expression de sentimens dictés par le patriotisme et le désintéressement dont le peuple américain en russe. L'orgueil national aussi bien que les intérêts généraux font un devoir de rétablir promptement la *Cité-Reine*, et bien que la Constitution des Etats-Unis ne permette pas des appropriations autres que celles qui ont pour but le bien public, cependant nous croyons que, sans enfreindre ces lois immortelles auxquelles nous devons la gloire et la prospérité de la République, le Congrès pourra consacrer une partie des revenus de la nation, à réparer les désastres de New-York lorsque la nation entière par l'organe de ses Représentans l'aura elle-même consenti, nous pouvons même dire, l'aura expressément demandé. D'ailleurs, si la Constitution semble s'opposer à la mesure adoptée à l'assemblée de l'Arcade, il faut faire attention que lorsque la charte fut rédigée par les fondateurs de notre Indépendance ces derniers songeaient avec raison que, pour soutenir les frais de la guerre, il fallait négocier des emprunts, contracter une dette nationale engager le crédit public, et ce ne pouvait être qu'avec la plus grande économie que le pays pourrait promptement se libérer envers ceux qui l'avaient si généreusement secouru dans la cause de la liberté. Mais autre temps, autres besoins, et l'on peut ajouter, autre interprétation peut et doit être donnée au langage de nos devanciers. La dette nationale se trouve entièrement éteinte, nos coffres remplis d'un or dont on ne sait que faire: si les pères de la patrie, si le peuple américain à l'époque qu'il fut convoqué en assemblée générale pour adopter la nouvelle constitution qui lui était présentée, eussent pu songer que soixante ans plus tard tous leurs engagemens seraient satisfaits, que l'abondance et la splendeur seraient répandus de toutes parts, qu'une somme de quinze millions de piastres resterait inactive dans le trésor, et qu'en même temps on laisserait tout à cette époque de grandeur et de richesses, New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Charleston, la Nouvelle-Orléans, ou tout autre ville de l'Union, devrait

Nous soussignés à approuver l'allocation des spéculateurs et des capitalistes sur la vente d'un acre de terre situé au faubourg Delor, cette vente ayant eu lieu aujourd'hui, à une heure, à l'Arcade de Banks, par le shérif. Voyez les petites affiches pour la description des propriétés.

Les propriétés dont le nom suivant, seront soumises par une grande majorité des actionnaires, comme directeurs de la Banque de Carrollton, à l'élection qui aura lieu le 4 de janvier 1836.

Banque de Carrollton.

Directeurs.

D. F Berthe,	L. Millaudon,
B. C. Cruger,	Placide Forstall,
J. Kohn,	C. Briggs.
John Parker,	James Grimshaw,
J. Chaleron,	G. O. Hall,
H G. Schmidt,	Thos. Dixon.

1 jan

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Brick Castor, Cox, Tampa Bay, capitaine.
Brick Monument, Eaton, St.-Marks, capitaine.
Brick Oregan, Caldwell, Havane J. A Merle 4 cargaison.
Goël. J. J S Kimpson, Wells, Pensacola, D. Goldsmith
Goël. William, Howlan, Rum Key, "
Goël. Patriot, Burgess, Baie de Tampa, N. Harrington Jr. rough, "
Goël. Halcyon, Williams, Tampico, Capitaine.
J. M. Cavallero.

ARRIVES.

Bateau de remorque Post-Boy, Martin, des passes avec le brick Daniel Webster, les goëlettes Pennsylvania, Two Sisters, Liberty et Elizabeth Jane.

Bateau de remorque Pilot, venant des passes avec le navire Mozart de Liverpool et le brick Tigress de la Havane. Rapporte que le nav Manco de Lavre, en rivière; en dehors de la barre le nav. John de Liverpool.

Bateau de remorque Lion, Hubbel, des passes, avec les bricks Luna et Elisa Davidson.—Rapporte rien de nouveau.

Navire Mozart, Welch, de Liverpool.
Brick Pocket, Howes, de New-York.
Goël Ada-Lore, de la Mobile.
Brick Daniel Webster, Guodrich, New-York.
Brick Two Sisters, Sprague, de Salem.
Goël. Texienne armée Liberty, Brown, en 5 jours de Velasco.
Goël Elizabeth Jane, Jacques, de la Havane.
Goël. Pensylvania, Le la Rue, de Brasoria.
Goël. David Rogers, Giberson, d'Apalachicola.
Bateau à vapeur Velocipède, St. Martinville.
Bat. à vap Huntsville, Selleck, Bayou Sarah.
Bat. à vap. Sémaphore, Hoffman, de Plaquemine.
Bateau à vapeur Mogul, J. F Hunt, de St.-Louis.
Bat. à vap. Hyperion, Leonard, de Louisville.
Bat. à vap Gladiator, Artus, de Baton-Rouge.
Bat. à vap. Le Phare, Aucin, de Tchula.
Bat. à vap. Orleans, Wright, de Princeton.
Bat. à vap. Ouachita, Reid, des Natchitoches.
Bat. à vap. Henry Clay, Horton, de Louisville.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI, 5 JANVIER 1836.

LE CHALET,

Opéra comique en un acte, de MM Scribe et Mélesville Musique de M. Adolphe Adam.

Suivi par

ELLE EST FOLLE

Drame mêlé de chants, en deux actes.

Le spectacle sera terminé par

La seconde représentation de

Le Conseil de Révision,

OU LES MAUVAIS NUMEROS,

Vaudeville en 1 acte, de MM. Brunewich, Barthélemi et Hérie.

JEUDI, 7 JANVIER 1836,

ROBERT LE DIABLE,

Grand opéra en 5 actes.

VENDREDI, 8 JANVIER.

LE 8 JANVIER 1815, Episode Louisianaise.

Drame en 2 actes, de M. Lassan, musique de M. Guirand,—Terminé par

Une cantate et une apotéose.

SALLE D'ORLEANS.

M.R.E. BERTUS a l'honneur d'informer ses élèves et le public qu'à la demande générale de ses familles, il donnera, lundi prochain, 11 janvier 1836, à son bénéfice un

Grand Bal Paré et à Caractère,

PRECEDE D'UN

Bal d'Enfans, aussi à Caractère,

qui commencera à 5 heures et finira à 9. Le grand bal aura lieu immédiatement après.

Prix—Les grandes personnes, $1
Les enfans 0 50.

Ce bal étant en même tems paré et à caractère, les personnes qui ne voudront point se déguiser seront également admises. 4 jan

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 2 Jan. 1836.

ACTIONS.

Il n'y a pas eu de ventes au bureau.

COTON.

100 balles	Mississippi et Loui.	16½ cts.
51 dito	dito.	16
30 dito	Louisiane.	15
100 dito	dito	16½
51 dito	prix inconnu.	
332 Total		

Marché au coton, de Liverpool, du 11 novembre.

Jeudi dernier, il s'est vendu 3000 balles de coton.—Vendredi, 3500.—Samedi, 6000 dont 2000 achetées en spéculation. Aujourd'hui il n'en est vendu 4000. Depuis la semaine dernière les demandes en coton sont très-considérables.

Un grand nombre de spéculateurs étaient engagés par le jour marché, à acheter. Leur empressement a fait hausser les prix de 3-8 à 1-2 par livre sur les moyennes qualités et les qualités inférieures américaines, et 1-4 sur les cotons d'Egypte et du Brésil. Mais la confiance est perdue. Les importations de cette semaine sont de 7,564 balles.

Prix-courant du 7.

Des îles	shilling et 4 pences à	2	9
Taché,	7	à	1 3
Mobile,	7	à	11 ¼
Tennessee,	6½	à	9 ¼
N.-Orléans,	7	à	1 1

POUR TAMPICO—Le brick ATTAKAPAS, doublé et chevillé en cuivre, capit. Cormier, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous le plus bref délai. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la cathédrale, ou à JOHN CROSBY, rue du Camp, no. 38. 4 janv

CAVALERIE D'ORLEANS DE 1814-15.

La compagnie montera à cheval vendredi prochain, le 8 janvier courant, et se réunira au lieu ordinaire du rendez vous, place St. Antoine, derrière la cathédrale. Par ordre du capitaine H. Andry,

J.M. CUVILLIER,
maréchal des logis chef.

4 janv—3

CAZADORES DE ORLEANS.

La compagnie se réunira et viendra, 8 de ce courant, à six heures du matin, en grande tenue complète, casaca et pantalon de gala, para revista de obligacion. La réunion sera en les esquinas de la calles de Conté y Sta. Ana. De orden del capitan.

4 enero José M. BUSTAMANTE, sargento 1o.

JAEGER—Antung.

Die Mitglieder besagter Compagnie sind aufgefordert sich Freitag morgen den 8 dieses, pretis, 7 uhr in dem House des capitains zur feyer des tages einzufinden.

In eine inspection statt finden wird so ist es jedem Mitglied besonders anbefohlen seine Rustung in guter ordnung zu haben.

N. B. Diejenigen, welche nicht erscheinen haben sich der ausgemachten strafe zu unterwerfen.

Auf befehl des capitains.

jan 4 RUCH, Feldwaibel.

Lettres de Change sur Paris, à vendre par
1 jan—6 E. SAINET,
rue Bienville, No. 51.

AVIS—Désirant quitter incessamment les affaires, je préviens mes amis et le public en général que je vendrai à l'amiable et à des termes avantageux, les marchandises dont se compose mon établissement, la plus grande partie ayant été importée directement.

Les personnes qui désirent examiner les marchandises et voir mon établissement dans les vues d'en faire l'acquisition sont priées de vouloir bien se présenter dans le courant du mois, devant indiquer à la fin, le jour où je disposerai de ce qui serait invendus.

Articles dont se compose principalement l'établissement :

400 barriques Vin de Marseille; 200 do. de Bordeaux; 200 paniers de Bouteilles; 200 douzaines d'huile; 100 caisses Savon de Marseille; 300 do Vin Muscat Frontignan; 150 do Fruits à l'eau-de-vie; 50 do Cerises; 500 paniers Anisette; 2000 caisses Vin de Bordeaux; 40 demi pipes d'Eau-de-vie de Cognac, ayant droit à l'exportation; 5 boucauds de Rum de la Jamaïque; Genièvre de Hollande; et un grand nombre d'autres articles.

L. G. SASSINOT,
4 janv rue St. Louis, No. 90.

A VENDRE—Le Café Napoléon et Washington, situé dans la ville Lafayette, sur la Levée, au commencement des terrains de madame Livaudais, et en face de la corderie de Mr. Layton. Cet établissement très connu et bien achalandé est propre à tenir une pension. On trouvera aussi dans la dit établissement un billiard qu'on donnera à un prix convenable. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Mr. (4 janv—4) Ch. TICHY.

Cannes à sucre pour planter à vendre—Environ 500 charretées de cannes dont la majeure partie sont rubannée rouge, les autres en otayts et rubannées vert, toutes bien emmatelassées, à prendre sur une habitation située dans la paroisse Lafourche, distance de sept lieues de la Nouvelle-Orléans. S'adresser à Mr. LEGENDRE & SAMORY,
4 janv rue Toulouse, no. 47.

AVIS—Le soussigné ayant l'intention de s'absenter de ce pays, offre de vendre à l'amiable le fonds de cette ancienne cigarerie, bien achalandée, située rue de la Levée, entre le marché aux légumes et la halle, no. 114.

Il offre en vente également, 18 esclaves attachés au dit établissement, tous jeunes, parmi lesquels il se trouve treize nègres et une négresse. Ils sont tous bien entendus à faire des cigarres. Les quatre autres sont bons domestiques de maison.

L'encouragement qu'a obtenu cet établissement, tant des consommateurs de cette ville, que des personnes qui font l'exportation, doit être de grande considération à celui qui désirerait en devenir propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, où l'on offrira des conditions avantageuses.

4 jan—15 ANTONIO ARIAS.

VENTES ACTUELLES.

PAR Thos. O. CASH & Co.

Grande vente de vin, rum, genièvre, vins, cordiaux, comestibles, &c.

JEUDI, 7 janv. 9 du courant, à 11 heures précises, il sera vendu à leur magasin d'encan, No. 61, rue du Camp.

250 barrique V Vin rouge;
150 do vin Bordeaux;
2 pipes gen. vieux de Hollande, 1re qualité;
3 do pipes vieux cognac, 1re qualité;
600 caisses vin rouge, bonne qualité;
50 caisses vieux vin de Port;
200 paniers champagne;
2 pipes vieux rum ;
5 pièces eau-de-vie ;
100 barils cordiaux ass. Nicholson;
500 paniers bouteille superfine;
200 caisses liqueurs assorties;
50 barils vieux vin de Port;
5 demi barils Madère supérieur;
50 caisses Eau de Cologne;
50 caisses absynthe;
40 caisses médoc supérieur, (19 ans de bouteille);
100 rouleaux cordes d'emballage du nord;
100 caisses savon brun, etc. etc. 4 janv

PAR F. DUTILLET & DELEAT

Il sera vendu Mercredi, 13 Janvier courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Une maison divisée en deux corps de logis, contenant chacun 4 appartemens, office, cave, &c. La dite maison est briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, avec cuisine, écurie etc., elle est en outre entourée de l'encognure des rues St. Ferdinand et Casa Calvo; mesurant 34 pieds 4 pouces de face à la première rue, sur 96 pieds de profondeur, et face à la seconde.

Conditions—$ 12 et 9% mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 4 janv

PAR J. B. BLANC

Il sera vendu samedi, 5 janvier 1836, à 10 heures du matin, en No. 18, rue de la Bourse, 110 paniers de Faïence, 10 caisses de Porcelaine, convenable pour le marché de la Nouvelle-Orléans, du Mexique et de l'Ouest.

Conditions, à la vente. 4 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Il sera vendu, samedi, 9 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett :

Quatre Lots de Terre, situés dans la nouveau faubourg Marigny, près de l'Iste Dauphine, entre rues N. Jean-Baptiste, Français, Girod et Union, et le No. 22.

Les lots Nos. 1, 2, 3, et 4 mesurent 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 90 pieds de profondeur.

Le lot No. 5 mesure 30 pieds sur la rue St. Jean-Baptiste, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions : 6 mois de crédit en billets endossés et tiers à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par-devant Adolphe Mazureau, not. pub. en a fois des acquéreurs. [4 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.

AUJOURD'HUI Lundi 4 janvier il sera vendu à l'hôtel de la rue magasin d'encan, no. 28, rue St. Louis, à 10 heures du matin, une grande quantité de marchandises sèches parmi lesquelles il s'en trouve pour hommes, habillemens, pantalons, etc. 4 janv

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Il sera vendu mercredi, 6 du courant, à l'encan, 28, rue St. Louis, 100 caisses brodequins, soulier, bottes, etc. Aussi, 10 caisses chapeaux. 4 janv

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Il sera vendu Jeudi le 7 janvier 1836, à midi, à la Bourse de Hewlett :

Le même nommé Henry, âgé de 26 ans, habitué aux travaux d'une habitation, charretier, vacher, vrai marronneur, bon tireur constamment gaillard.

Conditions : 6et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente perdevant T. Carre, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4 jan

AVIS

PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

Succession DOW.—Vente par le Régister des testamens—Mercredi, trois de Février 1836, à midi, à la bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'une ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, à l'encan pour compte de la succession de feu Timothy Dow, les propriétés, savoir :

1o. Un Lot de Terre situé au faubourg Livaudais, no. A. Y, formant encoignure des rues Levée et Eighth, mesurant 58 pieds à pouce de face au fleuve Mississippi sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Eighth, et 178 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du terrain adjacent et 30 pieds de face à la rue Levée, le tout mesure anglaise.

2o. Une portion de terre contenant 40 acres, située dans le troisième District et la troisième section dans le comté de Cherokee, dans l'Etat de la Georgie, étant dans la région d'Or (Gold Région) de dit Etat.

Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. W.F.C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4 janv

Succession de FRANCOIS DUPLIN, de la Nouvelle-Orléans.—Vente par le régister des testamens.—Jeudi, quatre février 1836, à midi, à la bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'une ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, à l'encan pour compte de la succession de feu Francois Duplin, savoir :

Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Moreau, entre les rues d'Espagne et Mandeville, désigné par le no. 29, au plan dressé par Joseph Pilié, voyer de cette ville, et déposé au l'étude de C. R. Stringer, ci-devant notaire en cette ville, dans les registres de l'année 1825, le dit lot de terre mesurant 30 pieds anglais de face, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions : 6 mois de crédit en billets endossés et tiers à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Adolphe Mazureau, not. pub. en a fois des acquéreurs. 4 jan

R. B.—L'acte de vente sera passé pardevant Hughes Palmetan, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4 jan

Succession de feu HUNT.—Vente par le régister des testamens—Vendredi onzième jour de janvier 1836, à 10 heures du matin, dans une maison située face à la Ramon Casa, entre les rues St. Pierre et Toulouse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Harvey Hunt, le mobilier dépendant de sa succession.

Conditions : 4 jan

W. F. C. DUPLESSIS, rég. des testa.

Succession de feu DOW.—Vente par le régister des testamens—Vendredi le quatorze de janvier 1836, à 10heures du matin, à l'encognure des rues Religieuses et Georges, faubourg Lacourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Timothy Dow, le mobilier et meubles meublans dépendant de sa succession.

Conditions de la vente : comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, rég. des testa. 4 jan

Succession de HALL.—Vente par le register des testamens—Vendredi le cinquième février 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Pascal P. Hall, la propriété et esclaves, savoir :

1o. L'esclave nommé Henry, âgé d'environ quinze ans.

2o. Un certain lot de terre et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg des Religieuses, Faubourg Jefferson, entre les rues St. Andrew et Ste. Marie, et désigné sous le numéro 4, d'après un plan dressé par C. W. Zimpel, daté février, le 15 avril 1833, le dit lot de terre mesure 31 pieds 1 pouce de face à la rue St. Armand, 28 pieds 10 pouces 2 lignes dans le fond, 171 pieds 3 pouces deux lignes du côté de la rue Ste. Marie, et 176 pieds 6 pouces sur la ligne de la séparé du lot no. 3.

Conditions : vente à un crédit de 6 mois, en billet endossé à satisfaction, et le lot de terre, vendu à l'acquéreur s'obligera de payer neuf billets à ordre de la somme de $420 chaque, portant intérêt à 6-pour cent par an, et payables, savoir : le premier payable le 13 de janvier 1836, avec intérêt à raison de 6 pour cent par an, à compter du 13 janvier 1834, le second billet payable le 13de janvier 1837, ainsi de suite, le dernier billet échéant le 13de janvier 1844, et la balance en un billet à 6 mois, endossé à satisfaction, le tout portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, rég. des testa.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4 jan

Un homme âgé de 29 ans, sachant lire et écrire, connaissant l'agriculture, désirerait à se placer avec sa femme comme économe dans une habitation, ou bien dans une maison. S'adresser à

Mr. BONEFOUS, lamoiste,
4 jan—6 rue de la Commune.

Demande d'apprentie—Trois femmes de dix à douze ans peuvent être employés pour apprendre le métier de cigarier, à des conditions très avantageuses, en s'adressant immédiatement à

J. N. GLAUDIN,
4 jan—2 rue Toulouse, no. 10.

Les soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Orion, de Hamburg :

Fusil assorti pour hommes et femmes : lustrines bleus et rouges, en pièces et demi pièces; plaulics, crues, rouges, bretagnes, etc.

4 jan KOHN, DARON & Co.

En débarquement du brick Apalachicola—200,000 cigares espagnols, diverses marques et qualités convenables pour ce marché.

Le soussigné donne avis qu'il a pris lui-même à la Havane, les arrangemens nécessaires avec les meilleurs fabricans de cigares, pour, chaque embarquement pouvoir se procurer qu'il vendra ici, à consommateurs les marchandises d'épiceries, aux prix les plus modérés.

A. DELPIT,
4 jan—2 rue de Chartres, no. 108.

AVIS—Désirant à la santé de la paroisse St. Jean Baptiste, le nègre Williams, qui se dit appartenir à Mr. Leroi, du bas de la ville. Le propriétaire est invité de le réclamer, conformément aux lois.

Paroisse St. Jean Baptiste, ce 29 déc. 1835.

Pour A. LUMINAIS,
A. Fresnay, dep. shérif
4 jan—3

Vingt Piastres de récompense—Seront données à quiconque arrêtera ou mettra en mains de la justice, un nègre nommé Henry, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, bien constitué, il a des cicatrices à la figure, il parle anglais et français. Le dit mulâtre est parti marron de chez le soussigné le 2 de janvier 1836.

Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur et autres embarcations qui le recevront à leurs bords seront poursuivis suivant la loi.

4 jan—2 ROBERT AVART.